L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 29 NOVEMBRE 1885.

Le Père Antoine.

La Cathédrale St.-Louis célèbre, demain, le centenaire de la nomination du Père Antoine aux fonctions de Curé de cette église.

Le panégyrique de ce digne ecclésiastique, qui fut un modèle de toutes les vertus chrétiennes, sera prononcé, en espagnol, par le Père Pla.

Pour les catholiques de la génération actuelle qui connu le Père Antoine, Mais le récit de ses œuvres de charité, les bienfaits qu'il a répandus, des douleurs qu'il a soulagées, des secours qu'il a donnés aux affligés, des consolations qu'il a prodiguées aux prisonniers, est gravé, par la tradition, dans tous les cœurs louisianais.

Son nom véritable était Antoine Francisco Moreno ; mais les fidèles l'appelaient tout simplement "le Père Antoine"; et, aujourd'hui encore, ce nom, universellement honoré, n'est prononcé qu'avec amour et attendrissement. Quelque modeste qu'il soit, ce nom de Père, que les catholiques de notre ville lui avaient donné, n'en était pas moins doux et glorieux pour lui.

Antoine Francisco Moreno était né à Sedella, dans le Royaume de Grenade, le 18 novembre 1748. Il appartenait à l'Ordre des Capucins. Il était venu d'Espagne en 1779 pour les missions de la Louisiane. Il fut d'abord vicaire de l'église St-Louis ; puis, le 25 novembre 1785, il fut nommé curé. C'est ce centième anniversaire que la Cathédrale solennise demain.

Nous ne prétendons pas retracer ici la vie si pure et si sainte de ce bon prêtre. Les cadres de cet article ne le permettraient pas. Nous voulons seulement, en peu de mots, faire connaître cet homme de bien.

Au physique, c'était un homme de taille moyenne, au teint brun, au tempérament vif et nerveux. Ses grands yeux noirs vous fascinaient ; ils étaient pleins de feu, de tendresse et d'amour. Son nez long et fort dénotait l'intelligence, la hardiesse, la fierté. Sa bouche fine exprimait la douceur et la bienveillance. Sa longue barbe blanche lui donnait un air vénérable. Tout en lui était beau.

Au moral, c'était une intelligence hors ligne. Il pétillait d'esprit. Il était d'une érudition profonde. Le temps qu'il ne consacrait pas aux œuvres de charité, il le donnait à l'étude.

Et si, maintenant, nous interrogeons son cœur et son âme, nous y trouvons les plus belles qualités du chrétien.

Il était humble et modeste.

Ses talents naturels, ses connaissances théologiques et philosophiques, lui donnaient droit aux premières dignités ecclésiastiques ; et pourtant, il préféra ne pas s'élever, et refusa trois fois la mitre épiscopale, la dernière fois en 1809, quand Pie VII voulut le nommer évêque de la Louisiane.

Il était austère et rigide.

Sensible aux peines et aux souffrances des autres, il était pour lui d'une rigidité extrême. Il ne reculait devant aucune mortification physique. Il pratiquait les règles les plus sévères de l'Ordre des Capucins, dont il portait toujours l'habit, le cordon et les sandales.

Il était volontairement pauvre.

Il aurait pu acquérir une fortune colossale, se procurer toutes les jouissances, vivre dans une maison somptueusement meublée ; et néanmoins, il habitait une pauvre cabane en bois, qui ne l'abritait même pas contre l'intempérie ; il couchait sur un grabat ; il mangeait avec une cuillère de bois. Et quand les Marguilliers insistaient pour lui bâtir une maison en briques, il répondait : "Donnez cet argent aux pauvres ; je n'ai besoin de rien."

Il était dévoué.

Il baptisait, mariait et enterrait les pauvres comme les riches, avec le même esprit d'abnégation. La nuit comme le jour, il se rendait au chevet des malades et des mourants ; l'esprit de charité l'animait dans toutes ses actions ; il ne donnait tout entière ; il s'oubliait près des pauvres, dont il était la providence ; il s'identifiait avec leurs peines ; il partageait leurs douleurs ; il les consolait et relevait leur courage abattu.

On le voit, c'était une belle nature, fortement trempée dans la foi, et dont tous les actes étaient empreints du cachet du christianisme.

Et pour que rien ne manquât à sa gloire, il eut, lui aussi, ses insulteurs. Il fut dénoncé au gouvernement espagnol comme résistant à ses ordres ; il fut accusé d'amasser et de cacher des trésors ; il fut traîné devant le gouverneur Claiborne, comme rebelle. Mais, en Espagne et ici, il réussit à confondre ses calomniateurs.

Son innocence éclata à tous les yeux, et ces haineuses accusations ne firent que mieux briller les vertus du Père Antoine.

Ce digne prêtre est mort le 19 janvier 1829. Il a donc été curé de la Cathédrale pendant quarante-trois ans et deux mois.

Sa mort fut un deuil général. Le canon gronda. Les cloches sonnèrent le glas funèbre. La population entière fit partie du cortège. Le Gouverneur et tous les officiers du département exécutif, les membres de la Législature, les Juges, le Barreau, le Maire et les conseillers de la ville, la milice, les consuls, les sociétés de bienfaisance, toute la Louisiane, en un mot, assistait aux obsèques du Père Antoine. Elle avait voulu rendre un dernier hommage à ce grand chrétien, dont la vie s'était passée dans l'humilité, le dénûment et le désœuvrement.

Son corps a reposé longtemps dans le caveau qui se trouve dans la sacristie derrière l'autel de Notre-Dame de Lourdes ; mais ses restes, avec ceux de plusieurs autres prêtres, furent transportés au cimetière St-Louis, lors de la reconstruction de la Cathédrale St-Louis, en 1850.

C'est là qu'est la dernière demeure terrestre du Père Antoine, dont l'âme jouit au ciel de sa juste récompense.

PAUL EMILE THÉARD.

(Dans le *Propagateur Catholique* d'Hier.)

Calino est garçon de magasin, son patron lui dit :

—Il y a quelques personnes qui examinent l'étalage, allez-y, il faut aliécher les clients.

Notre Calino s'en va à la porte et demande l'adresse de ces personnes. Le patron sort et lui demande ce qu'il fait.

—Je demande les adresses, répondit-il, pour faire ce que vous m'avez dit : aller chez les clients.

A un jeune poète.

—Il paraît que tu n'as pas été content de l'article de X.... sur ton dernier ouvrage ! Il me semble, pourtant, qu'il ne t'a pas marchandé les éloges !

—Oh ! parbleu ! il a bien dit que c'était une œuvre gigantesque. Mais, en somme, je l'ai trouvé un peu froid !

Léon Godchaux

81, 83 et 85 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, Lac

VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet ; il comprend des

VETEMENTS

— POUR —

Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

de tous les genres, de toutes les qualités et en vente

Aux Prix les Plus Réduits.

En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.

Notre département de Coupe est pourvu des dernières modes, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements.

Les ordres de la campagne seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.

Articles Militaires une Spécialité.

27 oct 85—1an. Dim. Mar. J

TAPIS.

Un immense assortiment en a été reçu

DE TOUS LES GENRES,

De toutes les qualités, élégant et à bon marché

— AUSSI —

UN JOLI CHOIX DE

STORES DE FENÊTRES,

Rideaux dentelle; Serin et Madras,

DEVANTS DE CHEMINÉES,

NATTES, TOILES CIRÉES,

LINOLEUMS de toutes les grandeurs, FEUTRE ET TAPISSERIE DRAPS en grande variété, etc., etc.

Le tout aux prix les plus modiques

B. & W. CRONEP,

141 rue du Canal, coin Bourbon.

15sept—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une femme d'un certain âge, blanche ou de couleur, parlant le Français, pour prendre soin d'un enfant et aider au ménage. S'adresser, 617 rue St-Charles. 29no 7f

On demande—Un jeune homme de 13 ou 14 ans, parlant le français et l'anglais ; emploi permanent. Ecrire aux initiales C. R., bureau du Journal. 29 nov—1f

A LOUER.

A louer—Trois chambres et un salon, conforta tablement meublées, au No. 147 rue St-Pierre, près Remparts. 29no—1f

A louer—2me et 3me étages, 10 chambres, coin Royale et Ste Anne. S'adresser 73 rue Ste-Anne. 29nov—f

A Louer, à bon marché Le beau magasin situé sous l'Hôtel des Etrangers, No. 135 rue de Chartres. S'adresser à l'Hôtel. 22nov—6f

A louer—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept—f

A louer—La belle résidence de famille portant le No 265 rue Dauphine, près Ursulines, possession immédiate. S'adresser à Mme Vve TROTOT, 296 rue Villeré. 28 nov—6f

A VENDRE.

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, Ste Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS F. PERRET,
29nov—f 38 Passage de la Bourse.

A Vendre—Un excellent mulet pour le tra vail ; vaut un cri défectueux. Prix, $15. S'adresser No 27, rue Sixième, 4me District. 29nov—1f

$50, $75 Pianos entièrement réparés, etc ; $3 mensuellement jusqu'à parfait salement. CHEZ WERLEIN

$150. Piano droit en excellent état. Venez examiner chez Werlein, 135 rue du Canal.

$200. Bargain spécial. Magnifique Piano Chickering (droit), peut être vu chez Werlein, 135 rue du Canal.

$250, Magnifiques Pianos Chickering, cheik (cuir), bean son ; peuvent être vus chez WERLEIN, 135 rue du Canal.

$250. Magnifique Piano Mathushek (cuir), huile, après location ; un grand bargain. WERLEIN, 135 rue du Canal. 29nov—

A vendre—Une GROCERIE, faisant de bonnes affaires, dans le Deuxième District. S'adresser au bureau de l'AMIRAL, aux initiales C. C.

A VENDRE—Pour cause de départ, un CAFÉ de première classe situé dans le Quatrième District. Pour informations s'adresser à CHARLES PYJO, grocer, coin Marais et Gasquet. 27 nov—7f

Restaurant Victor.

JE DÉSIRE INFORMER MES AMIS ET le public en général qu'ayant la partie supérieure de la bâtisse, 103 et 105 rue de la Bourse, près Royale, j'ai agrandi mes appartements. Tout y est neuf, la bâtisse elle-même, venant d'être construite, et pour en faire un des hôtels les plus confortables et les plus complets de la ville, je ne me suis épargné aucun effort. Toutes les dernières améliorations s'y trouvent. Chambres seules ou en suites, salons, chambres à bain sau chaude et eau froide, et commodités. Demarest à chaque étage. L'établissement sera sous la direction de M. **Victor Bere Jan.**

Mon RESTAURANT, bien connu, rue Bourbon, 31, a aussi été remis à neuf, et sera géré sur mon plan usuel récommandé. Les personnes visitant la ville trouveront de leur intérêt à s'informer de mes conditions avant de s'adresser ailleurs.

VICTOR BERO.

31 rue Bourbon, Nlle-Orléans.

25nov—1m

Médaille de Première Classe

DÉCERNÉE A

A. & H. MYERS,

de Philadelphie, Penn. pour la **Scharpikill Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton. E. VERGNES, Agent, Bureau rue Magazine 99, Nlle-Orléans.

6 oct 85—1an

Avis spécial.

IMPERIAL CABINET,

Coin Gravier et Carondelet.

NOUS sommes préparés à servir à nos amis et clients le meilleur vins et liqueurs à 10 sous le verre. Peach and Apple Brandy, Scotch and Irish Whisky, le meilleur sur le marché.

D. S. RAMELLI, Manager.

17nov—1m.

Nouvelles Marchandises reçues.

NOUVELLES NATTES DE CHINE.

Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A. Brousseau's Son

23 & 25.... Rue de Chartres....23 & 2

—NOUVEAUX GENRES—

Moquettes, Velours, Bruxelles, avec et sans bordures.

Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle

Toiles cirées, Linoleums, Nattes de Coco et de Napin

Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.

6 oct—1au

Louis Grunewald,

Agence exclusive pour la vente des célèbres

PIANOS PLEYEL, de Paris,

REPRÉSENTÉE PAR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.

Ces célèbres Pianos sont mis en vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables et sont garantis comme durant le plus dans ce climat.

PLUS DE 86,000

de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter nos magasins et d'en examiner le stock, le plus vaste qui ne soit jamais vu ici ; on y trouvera les grands Pianos américains

STEINWAY,
KNABE,
SOHNER,
BEHR,
FISHER,

et les Orgues sans rivales de Chough & Warren et de Sherwin-w. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de boîtes à musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.

Attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de

LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.

1er oct 85—1an

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de

TAPIS

Nouveaux modèles, très élégants, de **Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles**, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix important spécialités de :

TAPIS de VELOURS ANGLAIS

RIDEAUX,

Derniers genres

Suisses, Crêtes, Madras et Dentelles Tournantes.

Nouveaux modèles de : Toiles Cirées, Linoleums et Cortisines.

Grand choix de : Devants de cheminée, et Cuirs Velours, Smyrnes, Orientals, Dagestan, Panjanbs, Mosquetons, etc.

Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux du dernier genre.

Aussi—Une grande variété d'articles de toilerie.

26 oct 85—1an

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une experience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple médicament, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient que à son bureau

No 8 ruy South Rampart.

2nomar—1an

L.S.L.

PRENEZ AVIS

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 15 DECEMBRE 1885

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

CLASSE M.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,

DE LA VIRGINIE.

GRANDE REDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué,

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE.....	$150.000
UN GROS LOT DE.....	50,000
UN GROS LOT DE.....	20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

— A —

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 15 DEC. 1885.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

UN

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 " de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
600 Lots de	100..	60,000
1000 Lots de	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit..... $20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..... 7,500

2,279 Lots vérant à.....$522,300

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de ton les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons ci-fac-simile de nos signatures.

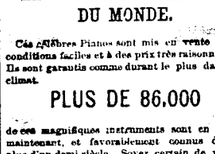

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les cloîtres doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne,

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété de valeur, améliorée, connue comme le No 169 rue St-Charles.

Donnant actuellement un revenu de $150 par mois.

Dans l'affaire de Walter Pugh vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,773.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue du Magasin, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'Ilet quatre-vingt-un (83) de l'ancien faubourg Lacourse, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 23 avril 1841, et annexé à un acte passé devant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Magazine, Constance, Erato et Thalia et désigné comme le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du vingt-sixième jour d'avril 1833 et déposé en l'étude de Fde. de Armas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

La propriété dernièrement décrite a été acquise par le défendeur, le 23 décembre 1882, de Claude Joseph Emerit Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'Ilet quatre-vingt-un (83) de l'ancien faubourg Lacourse, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 23 avril 1841, et annexé à un acte passé devant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les privilèges qui y appartiennent sans exception ni réserve. Etant la même propriété acquise par le dit Charles Gaudin, de M. M. J. Lafargue et Bro, suivant acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, en date du 24 avril 1880.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28nov—déc5,12,19,24,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Sarah Hirsch vs. Alex. Shlenker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,917.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 décembre 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Magazine, Constance, Erato et Thalia, désigné comme le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du vingt-sixième jour d'avril 1833 et déposé en l'étude de Fde. de Armas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

La propriété dernièrement décrite a été acquise par le défendeur de Charles Gaudin de J. B. Mognard sur acte passé le 20 novembre 1882 pardevant W. A. Bisphen, notaire.

2° Un certain terrain avec toutes les droits voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Annette, Célestine et St Antoine. Le dit terrain mesure—mesure américaine—30 pieds, plus ou moins, sur Annette, sur cinq lignes de profondeur, et désigné comme le numéro onze dans l'Ilet numéro cent quarante-six, d'après un plan dressé pardevant Jos. Fandal, arpenteur, daté du 28 février 1870, lequel plan est déposé comme référence au bureau de W. H. Seymour, notaire en cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Gravier, Lafayette et Front, désigne comme lot numéro quinze d'après un plan de J. B. Beard, et mesurant vingt-quatre pieds et cinq lignes de face à la rue Front sur vingt-quatre pieds trois pouces à la rue Front sur cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du numéro quatorze, et cent vingt pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Girod.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

nov 25—déc 29 2,9,16,23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriétés de valeur et améliorées dans les deuxième et troisième districts.

Antoni Frey vs. Charles Gaulon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 15,577.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 22 décembre 1885, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro 12 de l'Ilet compris entre les rues St Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, conformément à un plan fait par Louis Mouthussery, arpenteur, en date du 9me jour de juin 1845, et déposé en l'étude de Lucien Heimann, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds de face sur la rue St Philippe et la rue Roman, et mesure trente six pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

2° Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé de cette ville, désigné par le No onze du même dit compris entre les rues St Philippe, Dumaine, Roman et Prieur, conformément au plan ci-dessus décrit de Henry Mouthussery, le dit lot forme l'encoignure des rues St Philippe et Roman et mesure trente six pieds trois pouces de face à la rue St Philippe, même largeur dans le fond, sur une profondeur de deux cent quatorze pieds plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24nov—déc1,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jos B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,985.—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 novembre 1885, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé, dans le Premier District de cette ville, désigné comme étant et faisant le numéro quatre dans l'Ilet borné par les rues Roman, Dumaine, Bourbon et Prieur, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du vingt-sixième jour d'avril 1833 et déposé en l'étude de Fde. de Armas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

La propriété dernièrement décrite a été acquise par le défendeur de Charles Gaudin de J. B. Mognard sur acte passé le 20 novembre 1882 pardevant W. A. Bisphen, notaire.

Ce certain terrain avec toutes les droits voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annette, Célestine et St Antoine. Le dit terrain mesure—mesure américaine—30 pieds, plus ou moins, sur Annette, sur cinq lignes de profondeur, et désigné comme le numéro onze dans l'Ilet numéro cent quarante-six, d'après un plan dressé pardevant Jos. Fandal, arpenteur, daté du 28 février 1870, lequel plan est déposé comme référence au bureau de W. H. Seymour, notaire en cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Gravier, Lafayette et Front, désigne comme lot numéro quinze d'après un plan de J. B. Beard, et mesurant vingt-quatre pieds et cinq lignes de face à la rue Front sur vingt-quatre pieds trois pouces à la rue Front sur cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du numéro quatorze, et cent vingt pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Girod.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28nov—28—5,12,19,26,30déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Marie C. Rathbone vs. Mme J. H. Reynolds et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,773.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot assorti de meubles, effets mobiliers, installations et autres articles au local No 139 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 nov—déc 3,5,9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm. B. Ringrose vs. Fred. J. Leland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 15,935.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 22 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé, dans le Premier District de cette ville, désigné comme étant et faisant le numéro deux dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Dumaine, Bourbon et Prieur, conformément à un plan ci-dessus décrit de Henry Mouthussery, le dit lot forme l'encoignure des rues Roman et Bourbon et mesure trente-un pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue St Philippe, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix pieds plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24nov—déc1,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jos B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,985.—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 novembre 1885, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, situé dans le faubourg Trémé de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Dumaine, Bourbon et Prieur, conformément à un plan ci-dessus décrit de Henry Mouthussery, le dit lot forme l'encoignure des rues St Philippe et Roman, et mesure trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix pieds plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 nov—17 24—1 8 15 19 déc

Le plus grand Médium du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 305, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillible qui ramènent les assenseurs en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète. Sept 13ss

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Susan Duff vs John Davidson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'Ilet quatre-vingt-un (83) de l'ancien faubourg Lacourse, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 23 avril 1841, et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les privilèges qui y appartiennent sans exception ni réserve. Etant la même propriété acquise par le dit défendeur de Davidson et al., par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 5 juillet 1884, enregistré au bureau des transferts, livre 119 folio 650.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation due à la plaignante et tous frais, et l'intérêt de la dite somme à raison de dix pour cent par an à partir du 5 juillet 1884 jusqu'au paiement final, ainsi que tous frais de copie de l'acte et les taxes dues sur la propriété qui sera vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre en date du 5 juillet 1884, payable deux ans après date avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, et garanti par privilèges et lien